

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

**EPCI : CCRC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24660041500102

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**M. 57**

**Décision modificative 1 (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : CODECO ROUSSILLON CONFLENT (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour l'amortissement	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constatées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

## C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

## D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
I	
A	
066-246600415-BF_015_2024-BF	
A G E D I	
8896	
Valeurs	
Informations statistiques	
Population totale	
Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	
Informations financières – ratios	
Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7,5%
  - Investissement : 7,5%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont budgétaires Délibération N° 13 du 12/04/2023 (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## I – INFORMATIONS GENERALES

## EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
				(2)	(2)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		0,00	0,00	2 088 671,89	A1	2 088 671,89
Investissement		0,00	0,00 (3)	0,00	A2	0,00
Fonctionnement		0,00	0,00 (4)	2 088 671,89	A3	2 088 671,89
<b>RESTES A REALISER N-1</b>						
		Dépenses	Recettes		Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	590 673,56	III + IV	4 444,94	B1	-586 228,62
Investissement	I	590 673,56	III	4 444,94	B2	-586 228,62
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
<b>TOTAL</b>	A1 + B1 1 502 443,27
<b>Investissement</b>	A2 + B2 -586 228,62
<b>Fonctionnement</b>	A3 + B3 2 088 671,89

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

066 246600413 DF\_013\_2024 DF

A G E D I

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>590 673,56</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
100	Opération d'équipement n° 100	4 383,85
105	Opération d'équipement n° 105	487 414,99
106	Opération d'équipement n° 106	17 235,71
108	Opération d'équipement n° 108	26 663,34
113	Opération d'équipement n° 113	18 613,44
120	Opération d'équipement n° 120	9 801,05
121	Opération d'équipement n° 121	19 644,40
122	Opération d'équipement n° 122	3 269,51
130	Opération d'équipement n° 130	2 412,47
138	Opération d'équipement n° 138	1 234,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

066 246600415 BP\_015\_2024 BP

A G E D I

**DÉTAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>4 444,94</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 444,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

									II
									A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES	12 000,00	+	RECETTES	12 000,00			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	590 673,56			(si solde positif)	4 004,94			
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00			(si solde négatif)	0,00			
	Total de la section d'investissement (3)	602 673,56			16 444,94				
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES	62 000,00	+	RECETTES	12 000,00			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00			(si excédent)	0,00			
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00			(si déficit)	0,00			
	Total de la section de fonctionnement (4)	62 000,00			12 000,00				
	<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>664 673,56</b>			<b>28 444,94</b>				

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

066 248600415 DF\_015\_2024 DF

A G E D I

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	24 725,00	8 957,69	20 000,00	20 000,00	53 682,69
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	18 000,00	3 269,51	0,00	0,00	21 269,51
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	219 304,14	79 995,52	80 000,00	80 000,00	379 299,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 451 262,02	498 450,84	-100 000,00	-100 000,00	1 849 712,86
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 713 291,16</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 303 964,72</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	381 972,41	0,00	0,00	0,00	381 972,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>381 972,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>381 972,41</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 095 263,57</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 685 937,13</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	40 772,94		12 000,00	12 000,00	52 772,94
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>40 772,94</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>52 772,94</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 136 036,51</b>	<b>590 673,56</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>2 738 710,07</b>
--------------	---------------------	-------------------	------------------	------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 738 710,07</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>
<b>AGEDI</b>	

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	771 550,22	4 444,94	0,00	0,00	775 995,16
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>771 550,22</b>	<b>4 444,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>775 995,16</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 175,66	0,00	0,00	0,00	360 175,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	435 232,99	0,00	0,00	0,00	435 232,99
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>845 408,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 408,65</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 616 958,87</b>	<b>4 444,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 621 403,81</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	489 466,02		7 000,00	7 000,00	496 466,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	464 844,61		5 000,00	5 000,00	469 844,61
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>954 310,63</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>966 310,63</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 571 269,50</b>	<b>4 444,94</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>2 587 714,44</b>
--------------	---------------------	-----------------	------------------	------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>150 995,63</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 738 710,07</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**913 537,69**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions et équipements versés » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 307 317,03	0,00	0,00	0,00	2 307 317,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	6 480 396,29	0,00	50 000,00	50 000,00	6 530 396,29
014	Atténuations de produits	1 674 434,00	0,00	0,00	0,00	1 674 434,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	304 781,40	0,00	0,00	0,00	304 781,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 766 928,72</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>10 816 928,72</b>
66	Charges financières	87 236,90	0,00	0,00	0,00	87 236,90
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 860 165,62</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>10 910 165,62</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	489 466,02		7 000,00	7 000,00	496 466,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	464 844,61		5 000,00	5 000,00	469 844,61
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>954 310,63</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>966 310,63</b>

<b>TOTAL</b>	<b>11 814 476,25</b>	<b>0,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>11 876 476,25</b>
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 876 476,25</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

066-24660041 I-B PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	18 667,00	0,00	0,00	0,00	18 667,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 616 046,48	0,00	0,00	0,00	1 616 046,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 242 111,00	0,00	0,00	0,00	4 242 111,00
731	Fiscalité locale	2 685 071,00	0,00	0,00	0,00	2 685 071,00
74	Dotations et participations (4)	2 988 418,47	0,00	0,00	0,00	2 988 418,47
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 550 313,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 550 313,95</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 550 313,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 550 313,95</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	40 772,94		12 000,00	12 000,00	52 772,94
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>40 772,94</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>52 772,94</b>

<b>TOTAL</b>	<b>11 591 086,89</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>11 603 086,89</b>
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>2 186 886,97</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>13 789 973,86</b>
--	----------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>913 537,69</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	12 000,00	12 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	490 673,56		490 673,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	80 000,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>590 673,56</b>	<b>12 000,00</b>	<b>602 673,56</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>602 673,56</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	5 000,00	5 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 000,00	7 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>50 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>62 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>62 000,00</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

066-246800415-BF\_013\_2024-BF

A G E D I

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 444,94	0,00	4 444,94
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 000,00	5 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 000,00	7 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 444,94</b>	<b>12 000,00</b>	<b>16 444,94</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>16 444,94</b>
---	------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>12 000,00</b>
--	------------------

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

- 066-248800415-BF\_015\_2024-BF  
A G F D I
- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
  - (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
  - (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
  - (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  - (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
  - (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
  - (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
  - (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
  - (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**DEPENSES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 136 036,51</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>602 673,56</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 633 291,16	590 673,56	0,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00	490 673,56
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 713 291,16</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>590 673,56</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	381 972,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>381 972,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 095 263,57</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>590 673,56</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	40 772,94			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>40 772,94</b>			<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)</b>								<b>0,00</b>

**Total des dépenses d'investissement cumulées**

**602 673,56**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

066-246600415-BF\_015\_2024-BF  
A G E D I

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 136 036,51</b>	<b>4 444,94</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>16 444,94</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	771 550,22	4 444,94	0,00	0,00	4 444,94
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>771 550,22</b>	<b>4 444,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 444,94</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 175,66	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>410 175,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

066-246600415-BF  
A G E D I

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
				I	II	
45	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 181 725,88</b>	<b>4 444,94</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>4 444,94</b>
021	489 466,02		7 000,00		7 000,00	7 000,00
040	464 844,61		5 000,00		5 000,00	5 000,00
041	0,00		0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>954 310,63</b>		<b>12 000,00</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)</b>						<b>0,00</b>
<b>Affectation au compte 1068 (9)</b>						<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>						<b>16 444,94</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

066-24800405-BF\_01\_2024-BF

A G E D I

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		III = I + II			III = I + III
	<b>TOTAL</b>	<b>2 136 036,51</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>602 673,56</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	1 633 291,16	590 673,56	0,00	-100 000,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00	490 673,56
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 713 291,16</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>590 673,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	381 972,41	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	371 295,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	10 677,41	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AP: 03/12/2024

066 4660045-BF-015-2024-BF

A G E I

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AP: 03/12/2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>381 972,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 095 263,57</b>	<b>590 673,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>590 673,56</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)		40 772,94	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur		40 772,94	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établi. nationaux		6 506,81	0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions		9 493,93	0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements		9 990,41	1 740,00	1 740,00		1 740,00	1 740,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.		10 388,12	9 260,00	9 260,00		9 260,00	9 260,00
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf		4 393,67	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
041	Charges transférées (8)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>40 772,94</b>			<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

## Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	MOBILIER INFORMATIQUE ET EQUIPEMENT SIEGE		47 729,30	4 383,85	0,00	0,00	0,00	0,00
105	CONSTRUCTION MULTI SITES RODES		21 541,70	487 414,99	0,00	0,00	0,00	0,00
106	EQUIPEMENT RESEAU LECTURE PUBLIQUE		391 479,70	17 235,71	0,00	0,00	0,00	0,00
108	ENFANCE JEUNESSE ACQUISITIONS		153 410,16	26 663,34	0,00	0,00	0,00	0,00
109	RESEAU LECTURE TRAVAUX SUR BATIMENTS EXISTANTS		24 365,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	RESTAURATION SCOLAIRE EQUIPEMENT		129 431,17	18 613,44	0,00	0,00	0,00	0,00
114	RESTAURANT SCOLAIRE TVX BATIMENTS		206 833,72	0,00	-50 000,00	-50 000,00	0,00	-50 000,00
115	ENFANCE JEUNESSE TVX BATIMENTS		314 852,30	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00	-20 000,00
117	LA CATALANE		94 594,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
120	PETITE ENFANCE TVX BATIMENTS		24 498,21	9 801,05	-30 000,00	-30 000,00	0,00	-30 000,00
121	PETITE ENFANCE ACQUISITIONS		136 740,80	19 644,40	0,00	0,00	0,00	0,00
122	AIDE ECONOMIQUE COMM ARTISANAT		0,00	3 269,51	0,00	0,00	0,00	0,00
130	EQUIPEMENT DIVERS SERVICE TECHNIQUE		82 532,80	2 412,47	0,00	0,00	0,00	0,00
136	EQUIPEMENT MFS		11 607,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	TRAVAUX MFS		9 602,40	1 234,80	0,00	0,00	0,00	0,00
140	EQUIPEMENT COMMUNICATION		3 791,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
145	TRAVAUX AT DEV ECO		36 732,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
147	EQUIPEMENT ACTION COMMUNAUTAIRE		914,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 690 658,60</b>	<b>590 673,56</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>-100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 000,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

### III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL					II	III = I + II
018	RSA	2 136 036,51	4 444,94	12 000,00	12 000,00	16 444,94
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	771 550,22	4 444,94	0,00	0,00	4 444,94
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 054,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	17 133,39	4 444,94	0,00	0,00	4 444,94
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	150 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	348 483,09	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Dot. équip.territoires ruraux non transf	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>771 550,22</b>	<b>4 444,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 444,94</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 175,66	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FACTVA	360 175,66	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>410 175,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 181 725,88</b>	<b>4 444,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 444,94</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	489 466,02		7 000,00	7 000,00	7 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	464 844,61		5 000,00	5 000,00	5 000,00
1582	Autres provisions pour charges	200 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	45 882,65		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	26 571,62		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	10 163,56		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	666,67		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 520,42		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	811,86		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	7 538,17		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	934,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
28181	90,24		0,00	0,00	0,00
281838	22 804,71		0,00	0,00	0,00
281848	59 829,42		0,00	0,00	0,00
28188	76 031,29		5 000,00	5 000,00	5 000,00
4912	9 000,00		0,00	0,00	0,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>954 310,63</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

066-246000415-00F\_015\_2024-BF

A G R D I



(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

066-246600415-BF\_015\_2024-BF

A G E D I

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>11 591 086,89</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	18 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 616 046,48	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 242 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 685 071,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 988 418,47	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>11 550 313,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>11 550 313,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	40 772,94		12 000,00	12 000,00	12 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>40 772,94</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
				<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>		<b>0,00</b>
				<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>12 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

### III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote III + I)
	<b>TOTAL</b>	<b>11 814 476,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>62 000,00</b>
011	Charges à caractère général (5)	2 307 317,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	16 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	17 600,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	235 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 585,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	252 927,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	46 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 511,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	70 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	13 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	25 477,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	51 266,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	27 684,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	25 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 178,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	4 408,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	110 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	24 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	3 646,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	6 439,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	24 254,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 382,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	2 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	138 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			06 246600415-BF_015_2024-BF AGEDI
6234	Réceptions	27 960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	420,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	9 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	121 626,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 143,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 925,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	41 991,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	703,21	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 588,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 358,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	76 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	704 610,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	71 510,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	6 480 396,29	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	83 269,29	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	9 550,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	84 438,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 813 638,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	30 984,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	11 616,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	449 247,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	813 710,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	20 883,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	302 049,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	742 629,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	894 147,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	46 033,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 419,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 966,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	48 818,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de réception de l'AR: 03/12/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	1 674 434,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	1 637 012,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	29 831,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	2 591,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	304 781,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	1 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	51 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	53 311,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 567,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 503,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>10 766 928,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
66	Charges financières	87 236,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	2 236,90	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>93 236,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>10 860 165,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AP: 03/12/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	489 466,02	I		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	464 844,61			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	255 844,61			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>954 310,63</b>			<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>11 591 086,89</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	18 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 616 046,48	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	729 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	215 446,48	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 242 111,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	77 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	276 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ. i.	3 578 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	309 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 685 071,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 378 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	167 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	138 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 988 418,47	0,00	0,00	0,00	0,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	619 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	200 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 294,37	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	123 823,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	7 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	9 723,86	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	146 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 673,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	1 821 605,24	0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AP: 03/12/2024

066-4660415-BF\_015\_2024-BF  
A G E D I

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>11 550 313,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>11 550 313,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	40 772,94		12 000,00	12 000,00	12 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	40 772,94		12 000,00	12 000,00	12 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>40 772,94</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
066-246600415-BF 015 <b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

A G E D I

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.